## Montant Retraite

Par Muriel

Bonjour

j'ai 60 ans, j'ai travaillé 122 trimestres et ne vais pas cotiser davantage dans les années qui viennent. Ma simulation sur Info Retraite donne une somme de 1900? pour un départ à 62 ans et 2500 pour un départ à 65 ans. Ma question est: est-ce que cette simulation intègre ou pas le fait que je vais travailler encore les prochaines années? cad, si je demande ma retraite à 62 ans, puis-je compter sur la somme indiquée ou sera t-elle minorée? Ma question est sur la loi actuelle et pas celle à venir qui ne pourra que décaler la retraite.

Par yapasdequoi

Bonjour,

La simulation est toujours indicative et suppose une continuité de cotisations dans les années futures. Si ce n'est pas le cas, le résultat n'est pas utile pour vous.

Prenez un rendez vous auprès de la CARSAT pour des conseils personnalisés.